

Fiche méthodologique de l'enseignant: entraînement à la compréhension de l'oral à l'aide de matériel nomade - cycle terminal B1/B2

Type de document	Méthodologie
Intitulé	Fiche méthodologique de l'enseignant: entraînement à la compréhension de l'oral à l'aide de matériel nomade.
Description	Fiche méthodologique à destination de l'enseignant. Cette fiche constitue un exemple d'organisation de séance. Elle décrit les étapes d'une compréhension orale établie dans le cadre d'un entraînement à la compréhension de l'oral. Compréhension orale en autonomie, à l'aide de matériel nomade, accompagnée de pauses récapitulatives en groupe classe. Document audio d'une durée d' 1'30" environ.
Type d'établissement	Lycée Général et Technologique
Niveaux de compétence CECRL	B1 – B2
Activité langagière	Compréhension de l'oral
Langue vivante	Toutes LV
Utilisation des TICE	Matériel nomade attribué à l'élève pour la durée de la séance

Date de création de la fiche	20 février 2014
Auteur	Groupe de travail langues vivantes, académie de la Guyane. Fiche établie dans le cadre des TraAM.
Licence	 <p>Travaux TraAM by Groupe de travail langues vivantes, académie de la Guyane is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International License.</p>

Stratégies de compréhension orale utilisées dans cette fiche

- Se préparer à entendre: savoir se concentrer et être dans de bonnes dispositions. Se préparer à accepter les zones d'ombre.
- Savoir prendre des notes (sans se formaliser sur l'orthographe des mots inconnus et sans chercher à s'appliquer outre mesure.)
- Utiliser des indices extralinguistiques (visuels et sonores).
- En amont et pendant la CO, procéder par inférence. Émettre des hypothèses puis les vérifier afin de les confirmer ou les infirmer.
- S'appuyer sur la situation d'énonciation (*qui parle, à qui, où, quand, puis comment et pourquoi ?*)
- S'appuyer sur la voix.
- Dédurre un sentiment à partir d'une intonation.
- Repérer les mots saillants, mots connus et dégager les principaux champs lexicaux afin d'être guidé vers le thème général.
- Repérer les données chiffrées (dates, nombres...) et savoir les exploiter.
- Repérer les noms propres (interlocuteurs, personnalités, lieux...) tout en acceptant les zones d'ombre lorsque l'orthographe des noms n'est pas connue. Établir des liens entre les noms propres.

Entraînement à la compréhension de l'oral à l'aide de matériel nomade – cycle terminal B1/B2

Étape 1	Introduction
Étape 2	Préparation à l'écoute
Étape 3	Première écoute et compréhension globale
Étape 4	Compréhension détaillée
Étape 5 (facultative)	Évaluation

1. En introduction :

- Annoncer l'activité à la classe et ses objectifs, ainsi que le descripteur pour le niveau visé de la compétence "écouter" (B1/B2).
- Rappel de la thématique étudiée et du titre de la séquence (exemple: Espaces et échange - thématique des solidarités - séquence: l'économie solidaire).
- Préparer les élèves à l'activité: les inviter à se concentrer et leur rappeler qu'il s'agira d'accepter les zones d'ombre et d'essayer de reconstruire le sens à partir des éléments connus et compris.

2. Préparation à l'écoute (anticipation) :

- Cette étape n'est pas obligatoire, mais peut permettre de conduire plus rapidement vers le « décodage » du sens.
- L'anticipation peut se faire à l'aide d'une image, d'une chanson, d'un document de type sondage, d'un mot clé inscrit au tableau ou encore d'un titre : il s'agit alors de demander l'élaboration d'une carte mentale. Le professeur peut guider les élèves vers des mots du texte qui seraient saillants, ou qui présenteraient une difficulté particulière. On peut ici introduire du vocabulaire qui sera nécessaire en aval.
- En binômes : Le professeur peut prévoir deux mots clés : « *Les (élèves) A, voici un mot clé. Votre mission est d'énoncer le maximum de mots auxquels ce mot clé vous fait penser. Les B, pendant ce temps, votre mission est de noter tous ces mots sur la feuille. Vous avez 30 secondes. À vos marques, partez !* » Les mêmes consignes sont réitérées à la fin des 30 secondes, le deuxième mot clé est utilisé comme déclencheur de parole pour les élèves B. Ce travail ne nécessite pas obligatoirement une correction en classe entière. Cependant, si une correction est souhaitée, afin de faciliter la mise en commun, on peut demander à un groupe d'effectuer ce travail au tableau (sur la partie arrière du tableau si celui-ci se rabat). Il s'agit ensuite de demander à la classe de compléter le travail de ce binôme. Il est aussi envisageable de laisser deux minutes aux élèves afin de mettre leur travail au propre, et de demander ici à un binôme de procéder à ce travail au tableau. Cette étape permet alors aux élèves d'énoncer oralement les mots, de les entendre, puis de les écrire.
- A l'aide du titre ou bien de la carte mentale élaborée, faire émettre des hypothèses sur le document qui va être entendu.

3. Première écoute - compréhension globale :

- A l'aide des baladeurs (ou en écoute en classe entière): procéder à une première écoute en insistant sur le repérage des éléments extralinguistiques (visuels et sonores).
- Énoncer précisément la durée de l'activité et ne pas y déroger (l'utilisation d'outils nomades nécessite une gestion du temps contraignante): 2'30 (une seule écoute d'une 1'30 + 1' de réflexion).
- Énoncer un certain nombre de pistes, d'éléments à repérer (*sexe, âge, ton de la voix, sons, qui parle, à qui, où, quand, comment* et éventuellement *pourquoi ?*) Ces éléments peuvent bien sûr avoir été énoncés en amont par les élèves.
- Demander aux élèves de procéder au repérage de ces éléments, et de noter leurs pistes sur leur feuille, sans se formaliser sur l'orthographe des noms propres inconnus et sans chercher à s'appliquer outre mesure.
- On peut ici introduire une stratégie particulière (utilisation des données chiffrées, des noms propres, de la structure du document, etc.).
- Suite à l'écoute, mise en commun en classe entière de ces informations suivie de la vérification des premières hypothèses, de l'émission de nouvelles hypothèses et d'une pause structurante sous forme de synthèse.

4. Compréhension détaillée :

- A l'aide des baladeurs : un ou plusieurs appareils pédagogiques peuvent être utilisés dans le cadre d'une pédagogie différenciée. Le recours à un appareil pédagogique n'est pas obligatoire. Il doit alors constituer une réelle aide et ne pas être uniquement évaluatif.
- Prévoir des pauses structurantes. Elles ne se feront pas nécessairement en classe entière (afin de ne pas rompre le rythme de travail des élèves), mais seront présentes au sein de l'appareil pédagogique.
- Sans l'utilisation d'un appareil pédagogique : demander aux élèves de procéder à une prise de notes, puis de classer leurs notes afin d'organiser leurs idées.
- Imposer un chronométrage : en fonction de la durée du document ou de la durée de la partie travaillée, cette activité ne devrait pas excéder une dizaine de minutes.
- Procéder à une mise en commun au tableau, sous forme de schémas ou d'une pieuvre tentaculaire.
- Demander la confirmation (ou la récusation) des hypothèses précédemment émises.
- Si nécessaire, identifier ou faire identifier les passages où manquent certaines informations.
- Procéder à une synthèse.
- Laisser 2'30 en autonomie afin de réécouter le document et de repérer les informations manquantes – si des informations manquantes ont été identifiées. La durée de 2'30 est donnée à titre indicatif et sera modulée en fonction du document. En revanche la durée devra être clairement indiquée aux élèves.
- Procéder à une dernière mise en commun.

5. Évaluation de ce travail (facultative) :

- Si la compréhension de détails n'a pas fait l'objet d'une analyse particulière, ne pas les évaluer. Si des stratégies ont été évoquées, il conviendra de les réemployer et d'en vérifier la maîtrise.
- Demander la rédaction d'un paragraphe récapitulatif en français (dans le cadre d'un entraînement au baccalauréat) ou dans la LVE.
- Demander aux élèves d'établir un schéma récapitulatif.

- Demander la construction de questions. Ces questions peuvent ensuite être regroupées en un quiz.